

*"La pierre la plus solide  
d'un édifice est la plus  
basse de la fondation".*

Numéro 104- Juin 2011

# L'inFO44



## CAP de mutations du 28 juin 2011

### Le contexte

- 11 arrivées
  - 1 départ (1 refus de départ)
- 
- La situation tient compte des départs en retraite jusqu'au 1er septembre 2011,
  - 20 collègues promus contrôleurs par liste d'aptitude (sur les 22 inscrits) :

**Au final -5,4 emplois à l'issue des deux CAP (GP).**

Motion FO DGFIP 44

Nous sommes aujourd'hui réunis pour discuter des mutations en Loire-Atlantique, Filière Gestion Publique. En 1<sup>er</sup> lieu, nous souhaitons attirer votre attention sur les difficultés rencontrées par les militants pour être présents lors des réunions, notamment parfois du fait de l'annonce tardive faite par l'administration. Le fait d'être à flux tendu en effectif dans les postes n'arrange pas la situation. C'est pourquoi nous demandons à connaître les dates de réunions bien en amont d'une part (et dans la mesure du possible, pas deux réunions sur la même plage-horaire). D'autre part, il conviendrait de faire un rappel auprès des responsables du département afin qu'ils mettent le maximum en œuvre pour permettre aux élus de remplir leur mission. Concernant les collègues inscrits sur la liste d'aptitude, FO revendique **l'équité**. C'est pourquoi, quand nous avons découvert que certains collègues faisaient part de leurs desideratas directement auprès de l'administration -alors que d'autres n'osaient pas prendre l'attache de la Direction - nous leur avons proposé d'être un vecteur entre eux et les ressources humaines. Bien évidemment, notre rôle se limite à transmettre les informations à la Direction (avec éventuellement les difficultés personnelles rencontrées par certains d'entre eux et méconnues de l'administration), en précisant bien que d'un point de vue philosophique, nous souhaitons que les collègues soient traités dans toute la mesure du possible, de **manière équitable**. Concernant les mutations, nous avons l'habitude de nous appuyer sur le tableau des effectifs qui nous est remis une semaine avant la tenue de la CAP. FO a soulevé l'incompréhension pour plusieurs trésoreries \*; et bien évidemment, notre analyse est loin d'être exhaustive. Prenons par exemple la situation à Vertou : dans les éléments présentés par l'administration, il ne nous a pas été possible de reconstituer les effectifs tels qu'ils sont sur le terrain. D'autre part, les départs en retraite de Mmes UZEL et MANET ont-ils été pris en compte ? Notre crainte vient du fait que ces informations ne sont pas mises à jour dans Ulysse 44..... Il en va de même pour Ancenis et le Loroux-Bottreau. Pour ces deux trésoreries, l'administration a intégré le départ en retraite de parents de 3 enfants alors que les collègues concernés avaient simplement fait une demande d'information, liée à la réforme. Il nous a été particulièrement difficile de travailler sur les éventuels mouvements avec des documents de travail comportant autant d'erreurs.... sans d'ailleurs que nous soit remis un tableau rectificatif. Il semblerait à cet égard que l'administration ne travaille pas avec le support qu'elle remet aux organisations syndicales; c'est peut-être là que le bât blesse..... Il nous semblerait intéressant également que la terminologie utilisé dans les tableaux récapitulants les demandes de nos collègues soit la même que celle dans les tableaux faisant apparaître les vacances et le surnombres d'emplois. Ainsi par exemple, une collègue demande le Pôle Consignations. On ne retrouve pas en ces termes ce service .....

Nous voyons là les méfaits de la fusion particulièrement en Loire-Atlantique, avec, en ce qui concerne la gestion publique, une perte de la mémoire au niveau des Ressources Humaines. Bien entendu, nous ne remettons pas en cause le professionnalisme de nos collègues qui font ce qu'ils peuvent avec les effectifs qu'ils ont. Comme un peu partout nous direz-vous ? Certes mais ici cela a des incidences sur



l'être humain et cela peut être quelquefois pénalisant, pour ne pas dire plus .....

Autre chose : concernant les Pensions. Après l'intervention de l'intersyndicale sollicitée par nos collègues, la Direction avait acté le caractère prioritaire donné à ce service, qui nous le rappelons s'est vu restructurer. Sa fusion avec le centre de Rouen s'est fait avec un décalage important au niveau des arrivées des collègues, qui de surcroît ne connaissaient pas le travail. Les besoins en formation professionnelle ont alors pesé lourdement sur ce service. Et bien, semble-t-il enterré l'engagement de la direction !!!!!..... et ce bien qu'une couverture par l'équipe de renfort soit toujours d'actualité !!!!!

Enfin nous voudrions interpeller la Direction : les demandes de mutations sont un thermomètre efficace de la vie dans les services. Ainsi quand un poste ou service voient augmenter de manière significative les demandes de mutations, il y a lieu de s'interroger. C'est le cas pour plusieurs sites en Loire-Atlantique....  
Les élus FO DGFIP 44



\* De nouveaux tableaux des effectifs nous ont été remis en séance après notre intervention en réunion préparatoire. Bien évidemment, la tâche est alors plus ardue pour les élus au début de la CAP. C'est déjà un exercice bien compliqué.....

Nous mettrons ça sur la "jeunesse" de l'équipe qui nous pilote ....

D'autre part, le service de la Dépense nous était annoncé avec -5,6 emplois. Il s'avère qu'en réalité le sous-effectif ne serait que de -0,6 agent ! La Direction Générale n'avait pas tenu compte du transfert des emplois au Service Facturier. C'est un des dossiers sur

lesquels les élus FO avait demandé un éclairage quand ils avaient décidé d'assister au CTPD sur les emplois en janvier 2011. **Comme quoi, notre démarche présentait au moins cet intérêt .... faire rectifier les erreurs !**

## Cadres B

### 5 arrivées - 1 départ refusé

Une CAP longue (quasiment 3 heures) mais où nous avons eu le sentiment d'être écoutés ... et entendus ... ou presque !

Commençons par le dossier qui fâche : nous sommes de nouveau longuement intervenus sur le dossier d'un agent suivi médicalement pour son dos, qui cherche à se rapprocher de son domicile pour diminuer ses temps de route. L'administration avait pris l'engagement d'aménager son poste de travail. Or, le CHS vient seulement d'entériner l'achat d'un fauteuil ergonomique. A quelle date sera-t-il livré ?

De plus, rien n'a été fait pour limiter la manutention importante de charges ce qui devait également être entrepris pour soulager cette personne, .... L'administration nous dit maintenant que c'est impossible à mettre en place !... ce que nous lui avions indiqué à la CAP de février ....l'administration propose de lui trouver une nouvelle affectation sur sa résidence administrative actuelle.

**Si l'agent est d'accord, pourquoi pas ? ..dans le cas contraire, FO interviendra !**

Pour le reste, l'administration a pointé les 34 demandes (13 en résidence et 21 hors résidence) en expliquant pour chacune d'elles, les éléments qui empêchaient la mutation : très souvent, ce sont les suppression d'effectifs dans les postes demandés par les agents qui bloquent les mouvements. On a un peu entendu parler de profil mais nous avons fait en sorte de rectifier le tir .....

Nous nous félicitons également de la mutation de plusieurs collègues pour lesquels nous avons déjà attiré l'attention de l'administration lors des CAP précédentes.



### Mouvements hors résidence (vote)

PILETTE Régine	Derval	SIP Châteaubriant
MOYSAN Colette	Pontchâteau	St-Nazaire EH
PINARD Isabelle	Guémené-P	Derval
LEROUX Christophe	Machecoul	L-Rémunérations
GUILBAUD Thierry	Vertou	L-Rémunérations
SERO Christelle	SIP St-Nazaire	Pontchâteau
RIOT Florence	Derval	Nort sur Erdre

<b>Arrivées (vote)</b>		
LE CORRE Edith	29	CDC
LELIEVRE Fabienne	72	Machecoul
CIRIONI Thomas	72	Vertou
DESHAYES Nancy	35	CSP
LAMIGE Catherine	Réintégration	Dépense

<b>Mouvements en résidence (pas de vote)</b>		
CHARLES Sylvaine	SIP NNE	Dépense
GUYOT Bertrand	Dépense	Pensions
MORINIÈRE Christian	DI Façonnage	Nantes Amendes (après vérification auprès de la Centrale)

**VOTE FO: POUR** avec un bémol pour le cas de notre collègue présentant un dossier médical!

## Affectations des promus contrôleurs par liste d'aptitude

MERLAUD·← Dominique¶	DI·L·Rém¶	Vertou¶
LEYMONRIE·← Roselyne¶	RF·St-Nazaire¶	RF·St-Nazaire¶
PAQUET·← Nicole¶	Nantes·CHU¶	Nantes·CHU¶
NEHLIG·← Isabelle¶	Bouaye¶	Bouaye¶
GUILLO·← Chantal¶	Eq·de·renfort Nantes¶	SFACT¶
BESNIER·← M-Thérèse¶	Nort/Erdre¶	Derval¶
MAISONNEUVE· Sylvie¶	DRFiP·CDC¶	CDC¶
BLOINO·← Brigitte¶	SIP·Ancenis¶	SIP·Ancenis¶
GOMBAUD·← Evelyne¶	St-Herblain¶	Nantes·Municipale¶
HERVE·← Virginie¶	DRFiP·RH¶	RH¶

BUSSON ← Catherine ¶	St-Herblain ¶	Paierie-Départementale ¶
MOIZAN ← Catherine ¶	DI-Secrétariat ¶	Pensions ¶
PAUGAM ← Evelyne ¶	Paierie-Dép. ¶	Paierie-Départementale ¶
PACOR ← Sylvie ¶	Nantes-Mun. ¶	Mutée dans le 35 ¶
BRASSELET ← Evelyne ¶	Carquefou ¶	Nantes-Municipale ¶
GAUCHER ← Catherine ¶	Vertou ¶	Vertou ¶
LE-MAREC ← Brigitte ¶	DRFiP-Redevance ¶	Redevance ¶
THEBAUD ← A-Françoise ¶	DI-L-Rém ¶	Liaison-Rém ¶
DABOUIS ← Véronique ¶	La-Baule ¶	St-Naz-Municipale ¶
CHEVALLEREA U-Philippe ¶	Eq. de renfort St- Nazaire ¶	Nantes-(à revoir) ¶

\*\*\*\*\*

## Cadres C

### 6 arrivées - 1 départ

L'administration est revenue sur les tableaux d'avancement établis au cours de la CAP du 14 mars 2011 pour rectifier 2 erreurs :



1. un agent ayant 58 ans en 2011 qui avait été rajouté en 2nde position **suite à une intervention de FO** passe numéro 1 car il est à un échelon plus élevé que l'agent classé initialement n°1.
2. Un agent qui avait été inscrit sur le tableau d'avancement est retiré car il avait une note négative, ce qui n'est réglementairement pas autorisé.

Comme en CAP de B, l'administration a pointé les 13 demandes (7 en résidence et 6 hors résidence) en expliquant pour chacune d'elles, ce qui bloquait la mutation : et là aussi aucune surprise, ce sont la plupart du temps, les suppressions d'effectifs dans les postes demandés par les agents qui bloquent les mouvements. L'administration a accepté de régler la situation d'un collègue en difficulté.

## Mouvements en résidence (pas de vote)

BAUDOUIN Maryse	L-Rect	Pensions
BELIN Stéphane	Nantes Mun.	Nantes CHU

## Arrivées (vote)

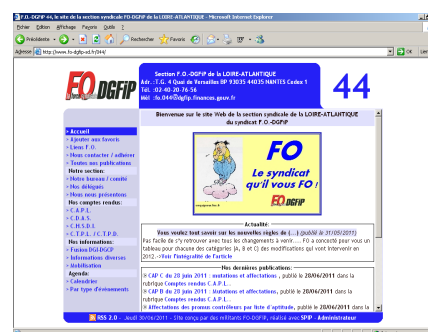
LEGRAND Catherine	75	Comptabilité
POMIES fabien	75	Bouaye
PERCHERON Elisabteh	102	CEPL
MAROT Nathalie	75	Paimboeuf
PITON Evelyne	74	La Baule
BECQUART Michèle	37	St-Nazaire EH

**VOTE FO:** Abstention du fait de l'absence de mouvement interne au département. L'administration s'est contentée d'affecter les collègues arrivant dans le 44, et ce bien que la parité syndicale ait tenté de faire accepter d'autres mouvements...

\*\*\*\*\*

Pour tous ceux qui déposeraient une demande mutation interne à partir de maintenant, ils ne pourraient plus bénéficier de l'ancienneté de la demande. Vous le savez certainement (après une période dite de convergence), nous serons tous logés à la même enseigne (en période dite "cible") avec une ancienneté dans le grade. Toutefois, après le combat de FO, une ancienneté "fictive" sera octroyé aux agents qui sont en droit de bénéficier de priorités, clairement identifiées comme cela existait à la DGCP.

Si vous souhaitez avoir de plus amples informations, nous vous invitons à vous rendre sur notre site. Un dossier y est consacré (dans la page "actualité"- [ici](#)). Bien évidemment, nous restons à votre disposition pour toute vos questions.



**Vous souhaitez savoir ce qui se passe dans les Finances Publiques ?  
FO DGFIP 44 vous propose de vous adresser un courriel à chaque fois qu'un  
nouveau tract est en ligne ! Adressez ce bulletin au local FO (Quai de Versailles)**

Nom : .....	Prénom : .....
Affectation : .....	
Je souhaite recevoir de l'information par le syndicat <b>FO DGFIP</b> .	
	A ....., le ....., (signature)
Vous pouvez effectuer cette demande par courriel : <a href="mailto:fo.044@dgfip.finances.gouv.fr">fo.044@dgfip.finances.gouv.fr</a>	

☎ 02-40-20-76-56. - ✉ [fo.044@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.044@dgfip.finances.gouv.fr). - <http://www.fo-dgfip-sd.fr/044/>

**Permanences**

TG / les lundi, mardi et jeudi matins (02.40.20.76.56)

DSF / le dernier vendredi de chaque mois (02.40.89.66.87)

